

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-ELE-INSTIT-98

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 09 OCT. 2023

Date de transmission : 09 OCT. 2023

Date de réception rectorat : 09 OCT. 2023

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRETEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration le 27 janvier 2023, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans la version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration le 27 janvier 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence valorisation de la recherche et innovation » annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que le vice-président en charge de la valorisation de la recherche et de l'innovation, est élu, sur proposition du président de l'université, par les membres du Conseil d'administration, à la majorité absolue des membres en exercice de ce conseil.

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	30
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	29
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	0

Le candidat a reçu :

Monsieur Amine NAIT-ALI

29 pour, 1 contre et 0 abstention

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 22 septembre 2023 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu **Monsieur Amine NAIT-ALI**, en qualité de Vice-Président en charge de la valorisation de la recherche et de l'innovation, à compter du 22 septembre 2023.

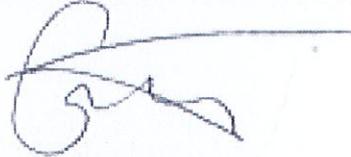
Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 22 septembre 2023

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS- RANDÉ

Modalités de recours : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*